

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Remplir l'obligation de formation continue du courtier en crédit, selon le décret du 15.06.2022 et la Directive Européenne du 04.02.2014
- Remplir l'obligation de formation continue selon le Décret n°2016-173 du 18 février 2016 relatif à la formation continue des professionnels de l'immobilier, nécessaire à l'exercice de la profession et pour le renouvellement de la carte professionnelle
- Obtenir les attestations de formation DCI 7h et Loi Alur 14h (sous réserve de validation du quiz final)
- Mettre à jour et perfectionner ses connaissances et compétences dans les domaines immobilier et courtage en crédits, basées sur les actualités des 12 derniers mois : réglementation, fiscalité, économie, commercial, technique construction, habitation, urbanisme, transition énergétique, déontologie, digital

PUBLIC CONCERNE

Tout professionnel de l'immobilier ayant la capacité IOBSP et devant également se conformer aux obligations du Décret 2016-173 du 18/02/2016 (titulaires de la carte professionnelle, ainsi que les négociateurs, les salariés ou indépendants)

PRÉ-REQUIS

Pas de prérequis de diplôme

Posséder la capacité IOBSP

Prérequis technique : disposer d'un terminal informatique (ordinateur, tablette ou smartphone) et d'une connexion internet

MOYENS ET MODALITES D'EVALUATION

Quiz d'entraînement

Quiz final de validation : attestation de formation délivrée sous réserve d'obtention d'un score supérieur à 70% au quiz final (50 questions)

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Plateforme e-learning interactive : vidéos, podcasts, slides, exercices pratiques, quiz intermédiaires d'ancrage

DURÉE

Durée totale de la Formation : 16 heures

COÛT

Coût : 199,00 €, opération exonérée de TVA en application de l'article 261- 4.4 du code général des impôts.

DATES DE FORMATION

Accès e-learning ouvert à la date choisie par le stagiaire jusqu'à la fin de l'année civile

Inscriptions à transmettre à contact@ifib.fr ou achat en ligne sur www.ifib.fr

Inscription e-learning : entrée possible toute l'année

Accès à l'information et étude des besoins et adaptation pour les personnes en situation de handicap : contactez-nous sur contact@ifib.fr ou au 01.30.59.24.16

Cette formation inclut les modules de déontologie et de non-discrimination dans l'accès au logement, obligatoires pour renouveler la carte professionnelle de l'agent immobilier.

Actualités

- La loi de finances 2023 (0h10)
- La loi climat (0h05)
- La performance énergétique dans l'immobilier (0h20)
- Les aides pour rénover un logement économe (0h10)

Quiz intermédiaire

Déontologie de l'agent immobilier (2h)

Définition, sanctions - Obligation de formation - Devoir de conseil - Non-discrimination, transparence et confidentialité - Règlement des litiges et défense des intérêts - RGPD - Conflits d'intérêts - Confraternité - Lutte anti-blanchiment (Tracfin) - Corruption et mesures de prévention

Quiz intermédiaire (0h05)

La non-discrimination dans l'immobilier (2h)

Cadre légal, définition, sanctions - exemples

Quiz intermédiaire (0h05)

Les ventes immobilières

- Les avant-contrats et les contrats de réservation (0h40)
- La vente en nue-propriété (avec usufruit temporaire) (0h25)
- La vente de nue propriété (avec usufruit temporaire) (0h20)
- Les ventes aux enchères de bien immobilier (0h10)
- La vente à terme dans l'ancien (0h10)
- La vente à réméré avec faculté de rachat (0h10)
- Les ventes immobilières à caractère social (0h20)
- Les opérations immobilières dans le cadre d'une procédure de divorce (0h15)

Quiz intermédiaire (0h05)

Rappels techniques et juridiques

- Le régime des monuments historiques (0h20)
- La Société Civile Immobilière (SCI) (0h50)
- Le régime Malraux (0h30)
- La notion de capacité juridique (0h30)
- Les régimes matrimoniaux (1h)

• La succession (2h)

• Les donations (0h30)

Quiz intermédiaire (0h05)

Les prêts

- Technicité sur les taux révisibles (0h25)
- Initiation au courtage des pros (0h30)
- Le BA.BA du regroupement de crédits (0h30)
- Calcul de la rentabilité d'un bien locatif (0h10)

Quiz intermédiaire (0h05)

4. A quoi ressemble un super-courtier ? (0h20)

Conclusion et synthèse générale

Quiz Final - 50 questions (50 minutes max)

En cas d'échec, une 2ème tentative est disponible sans surcoût